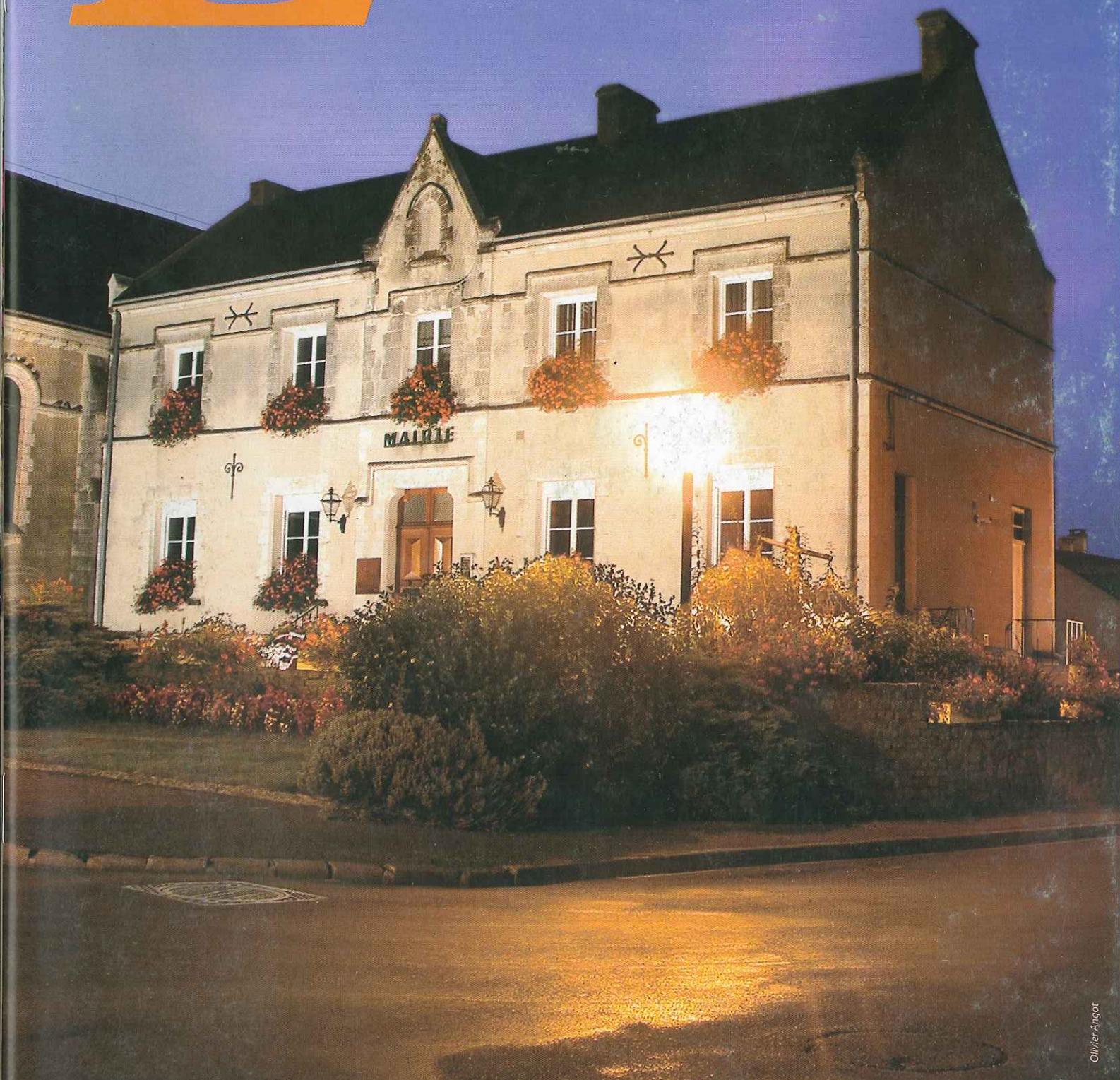


# L'Audonien



Saint Ouen en Belin

Janvier 2008



## Sommaire

Le Mot du Maire .....	3	Prévention routière - Conseil d'école .....	17
État Civil .....	4	Amicale Laïque - SIVOM - Supporters Tango .....	18
Sécurité Routière - Infos Diverses .....	5	USSOB .....	19
Assainissement .....	6	Quad Rando 72 - P.K.A. ....	20
Environnement - Déchetterie - SIBR.....	7	Les Aînés Ruraux - Les Chasseurs .....	21
Travaux de voirie et bâtiments .....	8	Familles Rurales .....	22-23
Calendrier des Fêtes .....	9	CLIC - CCAS .....	24
Tarifs des salles - TIS .....	10	Stanca - St Ouen - Amitiés .....	25
Ecole de Musique .....	11	YNES - AFA .....	26
Le Molière - Espace Rural Emploi Formation .....	12	Fleurissement .....	27
Les morts pour la France de la grande guerre (1914-1918) .....	13 à 16		

## Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Mercredi et samedi de 9 h à 12 h

## Agence Postale Communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8 h 30 à 10 h et de 16 h à 18 h

Samedi de 8 h 30 à 12 h

Fermé le mercredi

## Communauté de Communes Orée de Bercé Belinois

La Communauté de Communes « Orée Bercé Belinois » regroupe 9 communes : Ecommoy, Guécélard, Laigné en Belin, Marigné Laillé, Moncé en Belin, St Biez en Belin, St Gervais en Belin, St Ouen en Belin, Teloché.

### Horaires d'Ouvertures

du lundi au vendredi  
de 8 h 45 à 12 h 00 – 13 h 45 à 17 h 00

### des Permanences ont Lieu à l'Hôtel Communautaire :

- CRAM (retraite) : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi du mois de 13h45 à 16h30
- CPAM : tous les mardis de 14h00 à 17h00
- MSA : tous les mardis de 14h00 à 15h30
- CALS (amélioration habitat) : 3<sup>e</sup> mardi du mois de 16h à 17h
- CDHAR (amélioration habitat) : 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 15h45 à 17h
- CLIC : 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 14h à 15h30
- Service Social CRAM : 4<sup>e</sup> jeudi du mois de 13h45 à 17h
- Agence Intérim SYNERGIE : tous les mardis matin de 9h à 11h

### Compétences de la CDC

- Développement économique : Gestion des différentes zones d'activités, aménagement de l'espace, développement touristique
- Environnement : collecte, traitement et valorisation des déchets, gestion du SPANC
- Logement social
- Développement et aménagement culturel et sport
  - Gestion de l'école de musique intercommunale
  - Organisation de manifestations intercommunale
  - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Emploi : Au sein de service emploi, possibilité de rencontrer des conseillers Mission Locale (16-25 ans) ainsi qu'une conseillère pour les adultes de la CDC pour les aider dans leurs démarches de recherche d'emploi. Consultation des offres ANPE

## Le Mot du Maire

*Mesdames, Messieurs,*

*2007 vient de s'achever, Vive 2008.*

*Les membres du Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs voeux.*

*Cette nouvelle année verra la concrétisation du projet vestiaires au terrain de sports, certes, plus modeste que prévu mais qui, néanmoins, répondra aux besoins actuels et futurs de nos joueurs.*

*Les travaux de mise aux normes de la station d'épuration étant terminés, l'urbanisation de la commune pourra se poursuivre progressivement.*

*Nous continuerons également l'amélioration de la voirie communale et l'embellissement du bourg avec l'aide des Audoniens et des bénévoles que je remercie. Ces bénévoles qui, dans la vie d'une commune, tiennent un rôle important.*

*En effet, tout ne peut se régler au sein d'un Conseil Municipal, il faut la coopération de tous pour faire vivre une commune.*

*Je vous invite donc à venir grossir les rangs des diverses associations qui œuvrent pour le bien être de tous.*

*Bonne et heureuse année.*

*Le Maire, Olivier PANNIER*





## Saint-Ouen-en-Belin

### Etat Civil

MULLER Clarisse

HÉZARD Mélie-Lou

HUBERT Maëlane

COURQUIN Emma

PAPIN Zoé

DUPLESSY Nathan

DUPLESSY Coralie

GRU Elyne

CABEAU Nathan

ROBIN Maude

16 décembre 2006  
« La Maussonnière »  
29 décembre 2006  
« La Fredonnière »  
31 décembre 2006  
10, route de l'Épine  
18 janvier  
4, rue de la Chanvrerie  
19 janvier  
10 bis, rue Le Chemin Vert  
2 février  
40, route de l'Aunay  
2 février  
40, route de l'Aunay  
2 février  
« La Grande Maison »  
19 mars  
6 route du Petit Chambron  
16 avril  
2, chemin rural de la Ménardière

HUREAU Lucie  
9, rue de la Chanvrerie  
MAILLARD Léo  
23, route de Château l'Hermitage  
MARVILLE Oan  
10, résidence de l'Aunay  
LOISON Loïcia  
19 juin  
FOUCHER Ilona  
26 juin  
MARIE Agathe  
LUCAS Mathilde  
HERIN Nathan  
JOUSSE Alwena  
BULIN Cécilian

### Mariages

Stéphanie RAGUENEAU  
et Sébastien GARREAU

Caroline BARRIER  
et Mathieu LIVET

Gweladys HUBERT  
et Mickaël LEGEAY

Vanessa BEDOUET  
et Joël FLORIN

Nathalie MARIAUD  
et Stéphane GARANGER

Nathalie GIRARD  
et Nicolas ALLARD

Alexandra MBALLA ONGOLO  
et David PORTUGAIS

### Décès

COUSSEAU épouse GOUX Renée, 76 ans,  
24, route de Château l'Hermitage, 15 janvier

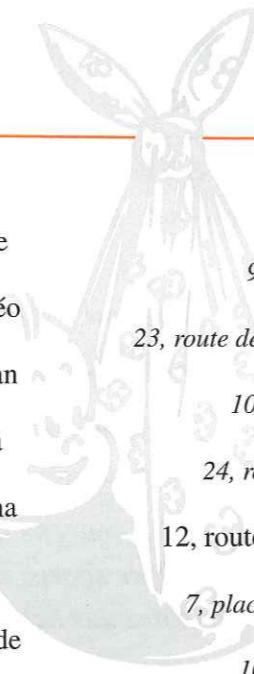
MASSOT Jean-Pierre, 60 ans,  
18, route de la Lainerie, 17 janvier

JAMIN Armand, 84 ans, 12, rue de la Forge, 4 juillet  
JOSSET Jean-Louis, 50 ans,

6, route des Trois Maillets, 28 juillet

DAGUIN épouse BOIVIN Ginette, 64 ans,  
« La Coudraie », 14 octobre

POUSSE Bernard, 80 ans, « La Tuffière », 11 novembre



### Naissances

## Sécurité Routière

De plus en plus d'automobilistes empruntent la place, pas "pour stationner", mais comme une voie de circulation pour prendre la route de l'Épine.

Attention aux risques d'accidents, pensez aux piétons qui circulent sur cette place.

Un peu de respect aux règles, merci.

Pensez à tailler vos haies, qui débordent largement pour certaines sur les trottoirs et voies routières, pour garantir une bonne visibilité aux usagers.

Merci de votre compréhension.

Le délégué à la sécurité routière,  
Le Maire Adjoint,  
André ROCHER

### Infos

Il est rappelé à tout propriétaire de terrain boisé qu'avant d'effectuer une coupe ou une éclaircie, de se renseigner en Mairie.

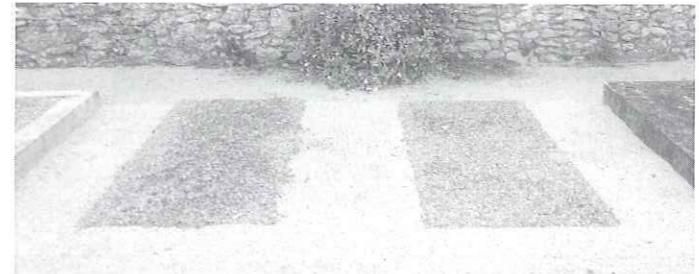
Certaines parcelles sont soumises à autorisation.

### Nous avons accueilli en 2007

- Séverine PERRAIN et Laurent KOHLER
- Chantal DELIGNY et Patrice GUÉDÉ
- Pascal CORVAISIER
- Sonia et Jimmy HALOUPEAU
- Stéphanie et Cyril MOUTON
- M. et Mme LOPEZ-GIL Bonifacio
- Manuela et Eric DUPUY
- Sylvia et Jean-Pierre AUVÉ
- Vanessa FERRIERE et Narcisse MAILLARD
- Catherine et Thierry BOUGAS
- Sarah LECOMTE et Romain MEUR
- Muriel TAQUET et Jean Luc DUFOUR
- Brigitte et Jean-Yves JOSSELIN
- Yohann MOITHEY
- Valérie et Jean-Sébastien PRUNIER
- Béatrice et Gérard SAUDUBRAY
- Céline PORET et Yann LEMERCIER
- Marie-Isabelle LEFAUCHEUX et Patrick BESNARD
- Sylviane et Ludovic BREYARD
- Sarah LE GALL et Sammy LOYAN
- Florence CHANTEPIE
- Gwénaëlle FORESTIER et Sylvain MENAGE

## Cimetière

Nous avons procédés à la mise en place de deux caveaux, qui pour répondre aux normes serviront, l'un pour ossuaire, et l'autre de caveau d'attente ou dépositaire. Leur emplacement est situé au centre et à gauche près du mur.



**Un ossuaire** est un espace destiné à accueillir les restes post mortem de défunt qui ont été inhumés dans notre cimetière.

Sa composition physique n'est précisée dans aucun document officiel, nous allons donc vous en exposer les divers cas d'utilisation.

Quand utilise-t-on un ossuaire?

1 - Lorsque la commune reprend des tombes, soit en régime de droit commun, soit des concessions échues, ou des tombes en état d'abandon,

## Animaux Errants - Rappel

La divagation des chiens et des chats est interdite (art. L.215-5 du Code Rural) car elle peut porter atteinte à la sécurité des personnes (risque d'accidents de la route, morsures) ainsi qu'à la salubrité publique (déjection canines, maladies).

Les chiens et les chats errants sur le territoire communal sont donc capturés. Les animaux capturés en divagation sont alors conduits à la fourrière, située 8, rue François Monier au Mans où ils sont gardés pendant une période de 8 jours ouvrés (art. L.211-22 et L.211-25 du Code Rural). Au terme de cette période, l'animal qui n'a pas été réclamé par son propriétaire est considéré abandonné et peu être, après avis vétérinaire, soit cédé à un refuge déclaré en préfecture où il pourra être adopté, soit euthanasié. Tous les chiens et les chats restitués à leur propriétaire doivent être identifiés. La restitution ne peut avoir lieu qu'après paiement des frais de fourrière de d'identification (art. L.211-24 et L.211-26 du Code rural).

### • Fourrière pour animaux

Les animaux trouvés en état de divagation sont conduits à la fourrière située, 8 rue François Monier au Mans.

Tél. 02 43 86 68 90 - Fax 02 43 75 04 03

*Horaires d'ouverture au public*

du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30  
le samedi de 9 h 30 à 11 h 45 (fermé le dimanche)

### • Frais de fourrière

#### Application aux propriétaires avant restitution :

- garde : 7 €/j
- frais vétérinaire pour prise en charge de l'animal (y compris le tatouage si nécessaire)

2 - Lorsqu'une famille, qui dispose d'une concession ancienne souhaite effectuer des réductions afin de libérer des places pour accueillir de nouvelles inhumations.

Les corps qui y sont transférés, le sont avec toute la décence et le respect dû aux personnes.

Cela veut dire que chaque dépouille sera placée dans un reliquaire de dimension appropriée et sera identifiable.

Il est toléré de regrouper les membres d'une même tombe dans le même reliquaire.

### Le dépositoire ou caveau d'attente :

Il s'agit d'un équipement communal destiné à accueillir des inhumations qui devraient avoir lieu dans des tombes, mais qui, pour des raisons non déterminées interdisent l'inhumation définitive. (Conflit familial, conditions météo, plus de place, etc.)

Cet équipement, pour être fonctionnel, doit avoir un accès facile.

Le Maire Adjoint, André ROCHER



## Saint-Ouen-en-Belin

### Assainissement

Notre station d'épuration est terminée. La mise en fonctionnement a eu lieu fin octobre avec quelques mois de retard.

Cette nouvelle station permettra dans l'avenir d'augmenter le nombre de raccordement au réseau.

Avant la mise en service, il a été procédé au curage des 2 lagunes. Boue pompée par une citerne qui ensuite l'a épandu sur les terres agricoles, qui préalablement fût analysée par un laboratoire spécialisé pour déterminer les surfaces et la densité au m<sup>2</sup>. Grâce à l'acceptation des agriculteurs cela a permis à notre commune d'économiser plusieurs milliers d'euro. Merci à eux. Le volume Bourré, 1500 m<sup>3</sup> environ.

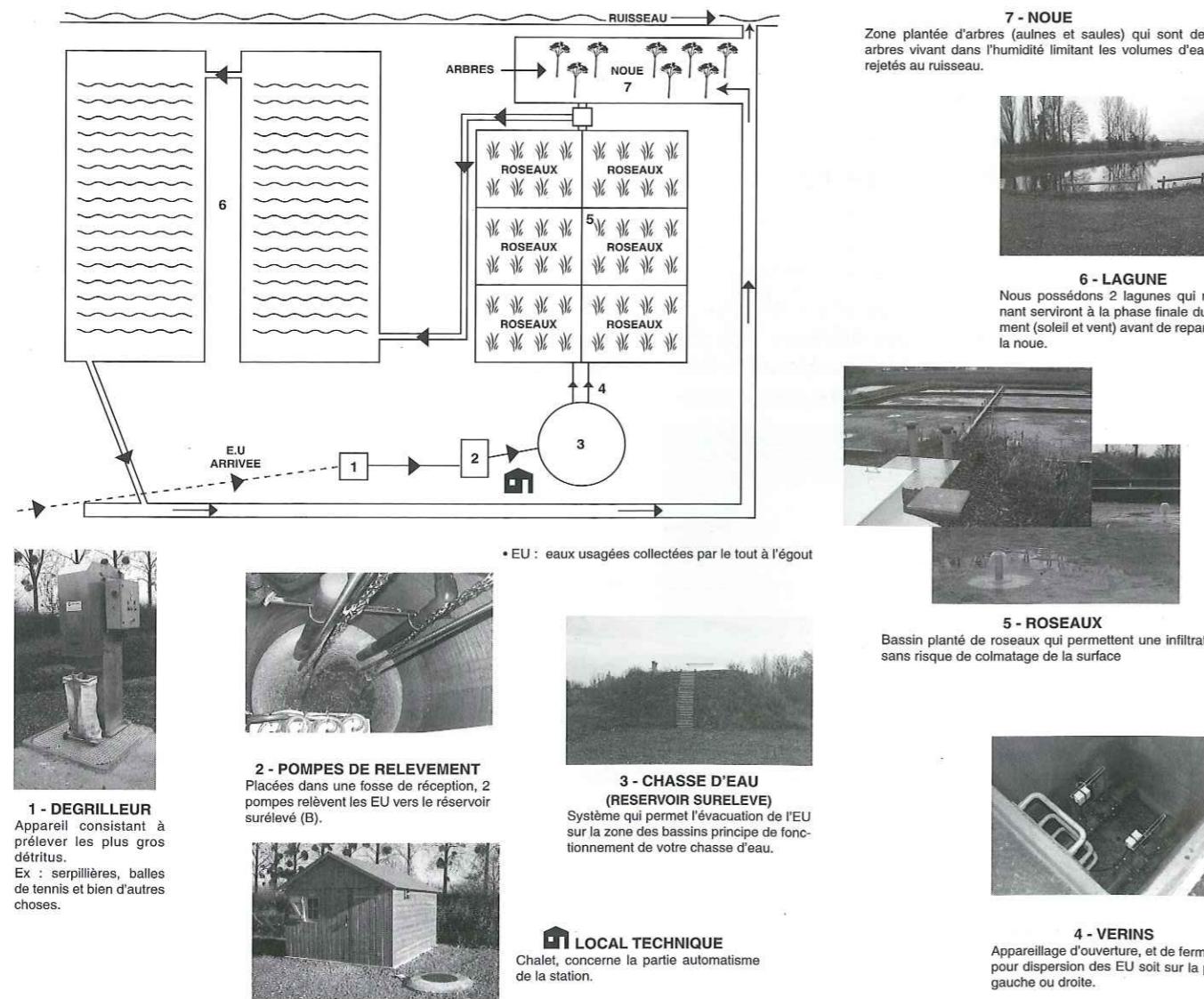
Le croquis ci-contre donne un aperçu du fonctionnement de la station. Une visite du site en 2008 sera organisée lors de l'inauguration.



Je rappelle comme tous les ans, qu'il ne faut pas mettre d'objet encombrant dans les toilettes. Nous trouvons des choses surprises, balles de tennis, emballage de désodorisant, et plein d'autres choses. Il y a des déchets qui peuvent être mis dans le sac ordures ménagères. Pour la collecte des eaux usées, 4 postes de relèvement fonctionnent avec des pompes électriques. Ces objets insolites ne ménagent pas les turbines des pompes, et provoque une usure prématuée et risque de les bloquer. Merci d'apporter attention aux rejets.

Le Maire Adjoint, André ROCHER

### Fonctionnement de la station d'épuration



### Environnement

Quelques chiffres sur les ordures ménagères.

La moyenne est de 149,8 kg par habitant. Une légère amélioration car en 2005 nous étions à 162,2 kg par habitant.

Moyenne 2006, communautaire 153 kg par habitant.

Résultat du PAV (Point apport volontaire) :

	2005	2006
Verre	33,05 kg/h.	36,17 kg/h.
Papier, carton	33,61 kg/h.	38,76 kg/h.
PMB	9,35 kg/h.	9,54 kg/h.

Ce qui confirme un meilleur tri. Cela permet de stabiliser vos redevances.

Évolution du tonnage valorisé sur la CDC 2005/2006. Verres + 21 t, PMB + 6 t, P/C + 100 t.

Le rapport complet peut être consulté en mairie.

#### Rappel

Nous trouvons encore beaucoup de déchets aux pieds des contenaires, un peu de civisme. Ex. des cartons, des verres, bidons, déchets alimentaires, etc.

Pourtant les moyens existent pour se débarrasser des encombrants "les déchetteries". Pensez à réclamer une vignette pour l'accès aux déchetteries.

Les sacs ordures ménagères doivent être déposés mercredi matin avant 10 h et seul les sacs marqués Communauté de Communes sont enlevés.

#### Résultat du concours de dessin

Thème 2007 : énergies renouvelables, organisé par la CdC.

Un élève de notre école a reçu le 3<sup>e</sup> prix. Bravo au jeune Tim Verbeke.

Le Maire Adjoint, André ROCHER



### Horaires déchetteries

#### ÉCOMMEOY

■ Professionnels ■ Particuliers

##### Heures d'ouverture - du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	10 h - 13 h	14 h - 19 h
Mardi		Fermé
Mercredi	10 h - 13 h	14 h - 19 h
Jeudi		Fermé
Vendredi	Fermé	14 h - 18 h
Samedi	8 h - 13 h	14 h - 18 h

##### Heures d'ouverture - du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	10 h - 13 h	14 h - 18 h
Mardi		Fermé
Mercredi	10 h - 13 h	14 h - 18 h
Jeudi		Fermé
Vendredi	Fermé	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 13 h	14 h - 18 h

#### LAIGNÉ

##### Heures d'ouverture - du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14 h - 19 h
Mardi		Fermé
Mercredi	10 h 30 - 13 h	14 h - 19 h
Jeudi		Fermé
Vendredi		Fermé
Samedi	8 h - 13 h	14 h - 18 h

##### Heures d'ouverture - du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14 h - 18 h
Mardi		Fermé
Mercredi	10 h 30 - 13 h	14 h - 18 h
Jeudi		Fermé
Vendredi		Fermé
Samedi	9 h - 13 h	14 h - 18 h

### Syndicat Intercommunal du Bassin du Rhône

L'équipe d'employés du syndicat est composée de trois agents à temps plein et d'une secrétaire à temps partiel.

Monsieur GAIGNON, agent et responsable de l'équipe, a fait valoir ses droits à la retraite au mois de mai 2007. Il est remplacé dans ses fonctions par Monsieur Marc RIFAUD.

Le secrétariat est assuré par Madame Maryline JARRY à la Mairie de Moncé-en-Belin.

Le Maire Adjoint  
Alain POUSSE



## Saint-Ouen-en-Belin

### Travaux de voirie

Au cours de l'année écoulée, de nombreux travaux d'aménagement et d'entretien ont été réalisés.

#### Route de l'Aunay

Reprofilage de la chaussée du carrefour de la rue de la Chanvrerie, à la sortie d'agglomération pour un montant de 10 423,14 € TTC.

#### Placette de la Petite Prée

Suite à l'acquisition par la commune de cette voirie, il a été procédé à des travaux de remise en forme de la chaussée avant la mise en place de l'enrobé. Coût de l'opération 7 312,94 € TTC

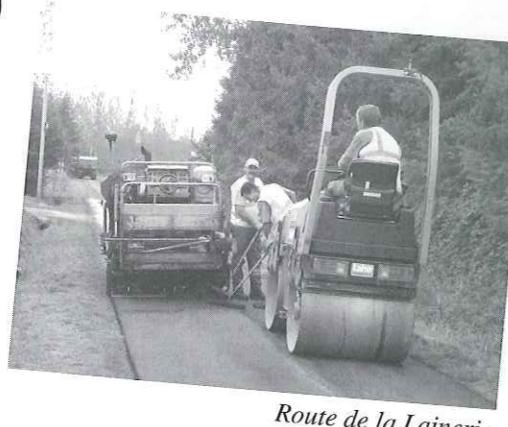
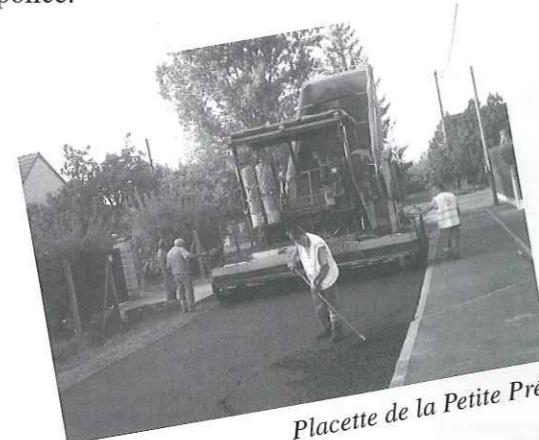
#### Route des Trois Maillets

Pour améliorer la sécurité des piétons jusqu'à la sortie d'agglomération, un chemin piétonnier a été réalisé en prolongement du trottoir existant pour un coût de 7 943,71 € TTC.

#### Route de la Lainerie

Pour palier à la dégradation importante de cette route, un renforcement de la chaussée a été effectué avec la mise en place de 60 t d'enrobé pour un montant de 6 900,86 € TTC.

Le montant total de ces travaux s'élève à 32 580,65 € TTC. Les différentes subventions attribuées s'élèvent à 4174 € au titre du Conseil Général et de 1328 € au titre des amendes de police.

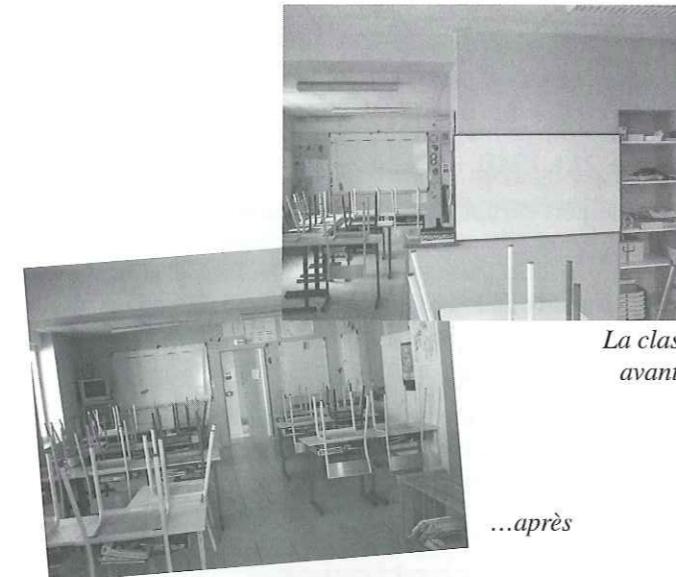


### Travaux bâtiments

Agrandissement d'une classe

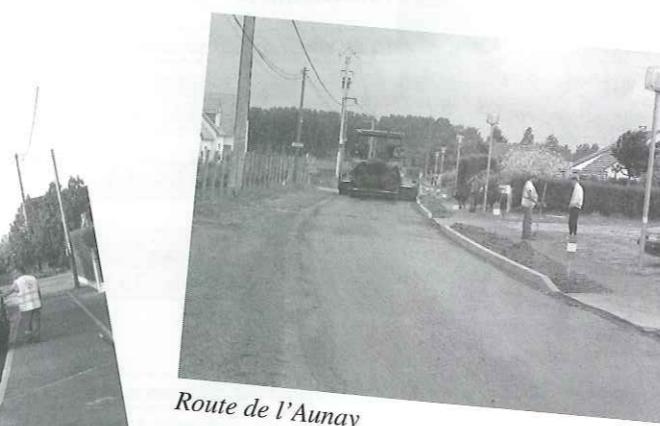
Coût : 3 981,80 € HT

subvention du Conseil Général : 1 394 €

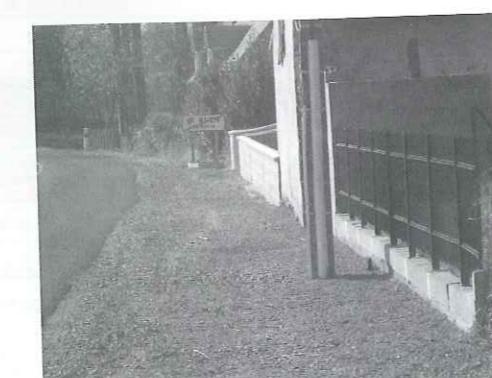


*La classe  
avant...*

*...après*



*Route de l'Aunay*



*Route des Trois Maillets*

### Calendrier des Fêtes 2008

#### JANVIER

- 5 Les Vœux du Maire - Remise Prix Fleurissement
- 15 Cinéma - Familles Rurales
- 20 Galette des sports - USSOB
- 26 Théâtre - Familles Rurales

#### JUIN

- 7 Théâtre Enfants - Familles Rurales
- 21 Fête des écoles - Amicale de l'école
- 28 40 ans Club - USSOB

#### JUILLET

- 14 Bric à Brac - A FA

#### AOUT

- du 4 au 31** CLSH à Saint Biez - Familles Rurales

#### SEPTEMBRE

- 7 Rallye de l'Amitié - Associations de St Ouen
- 26 Septembre Cinéma - Familles Rurales

#### OCTOBRE

- 3-4 Bourse Puériculture - Familles Rurales
- 11 Repas des ainés - Adhérents
- 18 Soirée Paëlla - Supporters Tango
- 24 Cinéma - Familles Rurales
- 25 Soirée dansante - A FA

#### NOVEMBRE

- 21 Cinéma - Familles Rurales
- 22 Soirée couscous - Amicale Chasseurs

#### DECEMBRE

- 6 Spectacle de Noël - Amicale de l'école
- 17 Cinéma - Familles Rurales



## Saint-Ouen-en-Belin

### Tarifs 2008 Salle Audonienne et Restaurant Scolaire

(Les tarifs seront révisés au 1<sup>er</sup> juillet 2008)

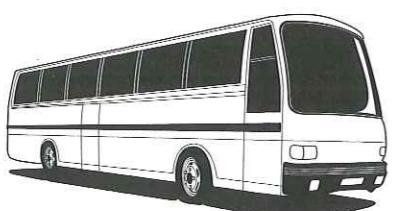
L'AUDONIENNE Capacité 230 Places	Résidents de Saint Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations Locales	Associations Cantonales	Pour usage Commercial	Pour usage Professionnel
Salle et Vestiaire	153 €	250 €	77 €	153 €	250 €	403 €
Journée supplémentaire	77 €	128 €	40 €	77 €	128 €	
Salle pour vin d'honneur	58 €	96 €	-	58 €	96 €	-
Cuisine	63 €	106 €	63 €	63 €	106 €	106 €
Couvert (par personne)	0,69 €	1,09 €	-	-	1,09 €	1,09 €
Chaise + Table (par personne)	-	-	-	-	1,71 €	-
Chaise seule	-	-	-	-	0,89 €	
Caution	500 €	800 €		500 €	800 €	800 €

Restaurant Scolaire Capacité 50 Places	Résidents de Saint Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations Locales	Associations Cantonales	Pour usage Commercial	Pour usage Professionnel
Salle et Vestiaire	101 €	Non	53 €	Non	Non	Non
Journée supplémentaire	51 €	Non	28 €	Non	Non	Non
Salle pour vin d'honneur	55 €	Non	-	Non	Non	Non

#### Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible

Cuisine	44 €	Non	44 €	Non	Non	Non
Couvert par personne	0,69 €	Non	-	Non	Non	Non
Caution	200 €	-		-	-	-

### Transports urbains de la Sarthe



#### Renseignements et point de vente

Autogare des TIS  
20, av. du Général-Leclerc  
Le Mans  
Tél. 02 43 39 97 30



Site internet : [www.lestis72.com](http://www.lestis72.com)  
Des fiches horaires sont disponibles en mairie

## École de Musique « ORÉE DE BERCE-BELINOIS »

#### Les chaises musicales :

L'équipe pédagogique de l'école de musique a subi quelques modifications au cours de cette rentrée 2007/2008 :

Eléonore Coste, professeur de piano et accompagnatrice, nous ayant quittés, nous avons procédé au recrutement d'une nouvelle enseignante : Etté KIM.

Jean Marie Combe, professeur d'orgue, sera remplacé quant à lui par Boris BOUCHEVREAU.

Bienvenue à ces nouveaux enseignants qui ont intégré l'équipe pédagogique de notre établissement.

#### Nouveauté :

Cette année, les élus communautaires ont souhaité mettre en place une tarification basée sur le quotient familial, afin de permettre l'accès de la musique au plus grand nombre. De plus, à compter de cette rentrée scolaire, la mensualisation est proposée gratuitement aux familles qui le souhaitent, afin d'étaler les paiements sur toute l'année scolaire.

#### Le Molière :

Les représentations du projet Molière sont maintenant terminées sur la Communauté de Communes et sur Antarès, où le succès fut indiscutable. L'orchestre et les chœurs, constitués d'élèves de l'école de musique, ont pris un plaisir immense lors de la préparation et des dix spectacles. Cette aventure est humainement et musicalement très enrichissante et a permis d'instaurer une dynamique supplémentaire au sein de l'école de musique.

#### L'enseignement :

- Les « Ateliers Découverte », mis en place l'an dernier, ont connu un vif succès. Tous les enfants, à partir du CE1, qui souhaitent commencer la musique ont essayé, en parallèle du cours de formation musicale, quatre instruments pendant l'année scolaire. Ceci leur a permis d'étoffer leur connaissance des instruments et d'affiner leur choix définitif, afin de débuter l'apprentissage d'un instrument lors de cette rentrée. Ceci également dans l'objectif de rééquilibrer les effectifs de l'école de musique vers des instruments moins médiatisés (clarinette, orgue, trombone, cor d'harmonie, saxophone, flûte traversière...)

- L'école de musique accorde toujours autant d'importance aux ateliers de pratiques collectives, qui permettent aux jeunes et moins jeunes de pratiquer la musique au sein d'un ensemble ; ceci est très valorisant pour les participants, maintient la motivation, et permet de progresser beaucoup plus vite tout en se faisant plaisir.



L'école de musique propose un grand choix d'ateliers de pratiques collectives pour lesquels il est toujours possible de s'inscrire (pour un élève de l'école, la pratique collective est comprise dans le tarif d'inscription ; pour une personne extérieure, la facturation oscille entre 63 et 112 € pour l'année).

- Chorale enfants à Laigné, le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30
- Chorale ados (à partir du collège), à Laigné, le samedi de 10 h 15 à 11 h 45
- Chorale Adultes à Laigné, le jeudi de 20 h à 22 h
- Orchestre à cordes (1<sup>er</sup> cycle), à Ecommoy, le mardi de 18 h 15 à 19 h 15
- Orchestre à vents, à Laigné, le vendredi de 18 h à 19 h 30
- Ensembles de guitares, horaire à définir
- Musique de chambre, horaire à définir
- Ensemble de percussions, à Laigné, horaire à définir
- Atelier jazz, à Laigné, à Laigné, le mardi de 19 h 15 à 21 h 15

#### Les Manifestations proposées par l'école de musique

En plus des Auditions d'élèves tout au long de l'année scolaire, la saison musicale de l'école de musique poursuit sa programmation. Les Concerts que nous proposons sont gratuits.

#### Samedi 10 novembre à 20h30 à Teloché :

Concert de « KALEIDOCOR » : treize coristes, dont notre enseignant, Marc Froger, nous ont interprété un programme varié, allant de Bach, à Proust, en passant par des arrangements d'œuvres célèbres, toute personne du public a pu profiter pleinement, tellement le programme était diversifié et de grande qualité, ce fut une soirée chaleureuse, et très appréciée.



Cette année, l'école de musique poursuivra sa collaboration avec la bibliothèque de Laigné/Saint Gervais, afin de produire un nouveau « spectacle », au vu du succès de « Pierre et le Loup » le 10 mars 2007. Le thème sur lequel nous allons travailler cette année est « Le Carnaval des animaux ». Le Spectacle aura lieu le samedi 7 juin au Val'Rhone à Moncé en Belin.

Un autre projet verra le jour au mois de mai 2008, « Le Cirque et sa clique », spectacle qui sera monté avec le concours de l'atelier cirque du Val'Rhone de Moncé en Belin, l'école primaire de Guécelard, ainsi qu'un travail en amont avec le compositeur : Jean-Yves Naviner.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux lors de ces prochaines manifestations, ou dans les locaux de l'école de musique...

Pour plus de renseignements sur l'école de musique : 02 43 42 23 49

La Directrice, Véronique Lethorey



## Saint-Ouen-en-Belin

### Le Molière

C'est en octobre 2007 qu'a pris fin l'aventure Molière.

Une fin spectaculaire dans un lieu impressionnant mais où nul ne fut impressionné car à Antarès le défi devait, pour chacun d'entre nous, être brillamment relevé.

2 500 personnes ont assisté au spectacle.

Pour cela il a fallu deux années de préparation, des répétitions à n'en plus finir, une motivation grandissante puis 8 représentations en 4 lieux différents sur le territoire intercommunal et enfin Antarès avec deux séances pleines à craquer.

Prévu au départ comme une première expérience culturelle intercommunale multipartenaire limitée dans le temps, dans l'ambition, dans le nombre de personnes et de représentations, le Molière est progressivement devenu un enjeu de taille pour les commanditaires, les élus du territoire, et pour les quelque 140 personnes investies dans l'action.

Chacun a donné le maximum, avec une générosité jamais démentie : les 62 membres de la troupe, les 30 amis du chantier d'insertion de Champagné, les professionnels encadrants, les techniciens, les conseillers professionnels, les bénévoles d'association et notamment ceux du Val'Rhone, maître d'œuvre du projet.

### Espace Rural Emploi Formation

#### Un espace d'accueil et d'information

- Un accueil personnalisé
- La consultation des offres d'emploi de l'ANPE et des avis de concours
- Un accès aux informations consultables sur Internet
- Un fonds documentaire très complet sur les métiers, les formations, les entreprises, les prestations sociales et les droits de chacun...

#### Activités

- Mission Locale : pour les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés dans leur recherche d'emploi ou de formation, mais aussi pour des problèmes de logement, santé, justice..., M<sup>me</sup> LEPINAY vous reçoit et vous informe en entretien individuel (Prendre RDV à l'EREF).

- Pour les adultes de plus de 25 ans qui souhaitent être guidés dans leur recherche d'emploi et/ou de formation, M<sup>me</sup> PONS conseillère au sein de l'EREF vous reçoit sur rendez-vous en entretien individuel.

#### Ateliers :

- Atelier de Recherche d'Emploi pour vous aider à la rédaction des lettres de motivation et du CV.
- Atelier Dynamique Emploi : votre projet professionnel est déjà défini, vous avez envie de vous diriger vers une recherche d'emploi active, besoin d'échanger et bénéficier d'une dynamique de groupe, besoin de renseignements personnalisés.

Permanence : Agence Intérimaire SYNERGIE, tous les mardis matin de 9 h 00 à 11 h 00

Toutes les communes, tous les élus, avec une écoute de l'autre et un engagement constants, ont ouvert leurs espaces, leurs communes, leurs équipes pour la réussite d'une telle action.

Nous avons fait la démonstration de notre capacité à agir ensemble, au-delà des frontières, en relevant des défis gigantesques à notre niveau.

Merci à toutes ces personnes, amateurs, professionnelles, bénévoles, élus, sans qui, avec un seul maillon défaillant, rien n'aurait pu se faire.

Merci pour votre engagement, votre solidarité, votre générosité. Et votre complicité.

Merci à tous ceux qui nous ont accueilli pour répéter et jouer, stocker et organiser.

Merci à tous ces souvenirs qui berceront longtemps la mémoire de notre troupe.

Merci à ce public nombreux et riant qui a porté, dès le départ, l'enthousiasme pour les musiciens, les danseurs, les claquettes, les comédiens, les chanteurs et tout l'encadrement.

Et aussi un très grand merci à l'amitié qui, du Molière, est née.

### Nouveauté au Point Information Jeunesse

#### « LE SERVICE BABY-SITTING »

C'est un service gratuit qui permet la mise en relation entre les parents et les jeunes intéressés par le baby-sitting.

#### Fonctionnement du service :

Les jeunes qui souhaitent garder des enfants viennent s'inscrire auprès du Point Information Jeunesse (PIJ) sur Ecommoy, de l'Association JIGA sur Guécélard ou du Centre Social Laigné St Gervais en Belin

Les parents qui cherchent un(e) baby-sitter viennent consulter les fiches de renseignements des jeunes inscrits dans l'une des structures citées ci-dessus.

#### Pour plus d'informations, contacter :

Sophie VIVET à Ecommoy au 02.43.42.68.76

Stéphanie PERCHAPPE à Guécélard au 02 43 80 45 05

Stéphane VALENTIN sur Laigné / St Gervais en Belin au 02 43 42 99 13

**Hôtel Communautaire,**  
1 rue Sainte Anne - 72220 ECOMMEOY

Tél. 02 43 42 68 76 - Fax 02 43 42 65 49

e-mail : eref@mlmans.info

Horaires d'ouverture :

8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 15



### LES MORTS POUR LA FRANCE DE LA GRANDE GUERRE (suite)

#### ANDRE Vincent

#### (Tué à l'ennemi, le 13 Octobre 1914)

Né le 30 Mai 1893 à Paris (V<sup>e</sup>) de parents inconnus, Vincent est un « Pitaux » des enfants assistés de la Seine. Placé comme aide de culture à St. Ouen. C'est un garçon de taille moyenne (1m62) blond aux yeux bleus, dont le signe distinctif est d'avoir de petites oreilles.

De la classe 1913, il est en train de faire ses trois ans de service militaire quand la guerre éclate. Il est soldat de 2<sup>e</sup> Classe à la 2<sup>e</sup> Cie du 2<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs à pied (2<sup>e</sup>BCP) avec le matricule N° 3511.

Le 31 Juillet 1914, les régiments d'active sont mis en alerte pour la mise en place du dispositif de couverture aux frontières. Le 2<sup>e</sup> BCP appartenant normalement à la 11<sup>e</sup> DI a été mis à la disposition de la 2<sup>e</sup> Division cavalerie, pour assurer la garde face à l'Est, sur les hauteurs de Einville. C'est là qu'il apprend la déclaration de guerre, le 4 Août au soir.

Le 23 Août, le 2<sup>e</sup> BCP subit de rudes assauts à Gerbeviller. Le 11 Septembre il est mis à la disposition de la 39<sup>e</sup> DI et attaque Drouville. Sa conduite lui vaut une citation du CA : « Malgré la fatigue extrême des troupes qui sont à bout de force et qui n'ont plus que des effectifs très réduits... »

Le 13 Septembre, le 2<sup>e</sup> BCP retrouve la 11<sup>e</sup> DI, après « Avoir écrit de son sang, les pages les plus glorieuses... » Le 18 Septembre, la 11<sup>e</sup> DI baptisée la « Division de fer » embarque pour la Somme.

Débarquée le 23 Septembre, elle attaque le 25 la crête de Chuignolles. Le 29, le 2<sup>e</sup> BCP attaque la position des villages de Fricourt/Mametz. Vincent ANDRE a plus de chance que son copain Ferdinand DELAROCHE et sauve sa peau encore une fois.

#### Situation le 10 Octobre 1914 :

Le 10 Octobre, les village de Monchy aux Bois, Hannescamps et Foncquevillers tenus par le 1<sup>e</sup> BAT du 26<sup>e</sup> RI et par deux escadrons à pied du 11<sup>e</sup> Dragon, sont repris par l'ennemi après un terrible bombardement. Le lendemain, le LT CL COLIN (26 RI) est chargé d'organiser la contre-attaque. Le 12 Octobre, l'attaque est menée entre Foncquevillers et Bienvillers, par le 3<sup>e</sup> BAT du 26<sup>e</sup> RI (Cdt WEILLER) qui vient de faire une marche forcée de 14 heures et le 1<sup>e</sup> BAT du 69<sup>e</sup> RI (Cdt NAVEL). La crête de la cote 169, située entre les deux villages est atteinte sans trop de difficulté. L'ennemi est refoulé dans les ruines de Foncquevillers par la 12<sup>e</sup> Cie du 26<sup>e</sup> RI (Cne JAQUESSON). A 14 h, Le Nord du village

ainsi que le chemin de Bienvillers sont pris et tenus. Mais les allemands se retranchent dans le reste du village, où l'on doit se battre maison par maison.

Pour renforcer le dispositif le Cl. De LOBIT (37<sup>e</sup> RI) met à disposition du 26<sup>e</sup> RI de nouvelles unités : Le bataillon du Cdt FIAT du 146<sup>e</sup> RI et la 2<sup>e</sup> Cie du 2<sup>e</sup> BCP. C'est la compagnie de Vincent, elle a pour mission de flanquer la progression du 26<sup>e</sup> RI contre les îlots de résistance armés de mitrailleuses, dissimulés dans les ruines sur sa droite. Mais le bataillon FIAT échoue devant la cote 164, au Nord de Foncquevillers tenue par le 17<sup>e</sup> RI Bavarois, renforcé par le 4<sup>e</sup> Régiment de la Garde Prussienne. Une nouvelle attaque est lancée vers 23h. par les 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> Cie du 26<sup>e</sup> RI (Cdt WEILLER) et la cote 164 est prise vers minuit.

Toute la nuit du 12 au 13, il faut nettoyer le village des nids de résistance et des tireurs d'élites isolés. Un point fortifié particulier résiste avec acharnement dans la partie Est du village et tire dans le dos de la 12<sup>e</sup> Cie du 26<sup>e</sup>.

Ordre est donné à la 2<sup>e</sup> Cie du 2<sup>e</sup> BCP de s'en emparer, l'assaut est d'une violence inouïe, l'ennemi a casematisé un canon de 77 mm qui tire dans les vagues de chasseurs à bout portant au débouché zéro. La 2<sup>e</sup> Cie va y perdre la moitié de ses hommes dont Vincent ANDRE qui sera tué dans cette ultime attaque à l'âge de 21 ans ! Les deux témoins de sa mort sont le 2<sup>e</sup> Classe Marcel BOUSSICAULT, 21 ans, Matricule 3526 et le caporal Maurice BERNARD, Matricule 2727, tous les deux de la 2<sup>e</sup> Compagnie du 2<sup>e</sup> BCP.

Ce point fortifié ne fut pris que le 14 Octobre au soir, à l'intérieur parmi les 305 cadavres allemands, on devait trouver les restes calcinés du drapeau du 17<sup>e</sup> Régiment bavarois, ce qui expliquait en partie l'acharnement de la résistance. Dix jours plus tard devant Monchy-aux-Bois, le 2<sup>e</sup> BCP perdait son chef, le commandant PIGHETTI. L'acte de décès de Vincent sera retranscrit à Saint-Ouen en Belin, le 29 Octobre 1915.

#### HUARD Lucien (Disparu, le 31 Octobre 1914)

Né le 6 Juillet 1883 à Saint Ouen en Belin, fils de Louis Auguste HUARD et de Magdeleine POUSSE, cultivateurs à l'Étré. C'est une famille de cinq enfants

le 4<sup>e</sup>, c'est un petit brun trapu aux yeux noirs, avec un bon degré d'instruction primaire. Son frère Emile François à épousé Clémence Marie GRASSIN dont le frère, Aristide sera tué en 1916.

Lucien est de la classe 1903, il fait son service au 151<sup>e</sup> RI, d'octobre 1903 à Juillet 1907. Il obtient son certificat de bonne conduite et quatre mois après épouse Alice Victorine TOUCHARD le 5 Novembre 1907. et s'installe comme ouvrier agricole avec son père à l'Étré. Puis à la naissance de sa fille Agnès, Alice le 12 Juillet 1910, il

s'installe à la Gourdinierie. Il est affecté comme réserviste au 117<sup>e</sup> RI du Mans, avec le matricule 16067.

Il y fait deux périodes d'entretien en Septembre 1910 et en Avril-Mai 1913.

Avec la naissance de son fils Jules Lucien, le 16 Avril 1914, il devient le tenancier du Petit Belin.

A la déclaration de guerre il est dans la réserve affecté au 317<sup>e</sup> RI du Mans.(4<sup>e</sup> CA/ 8<sup>e</sup> DI/ 15<sup>e</sup> BDE). Il arrive au corps le 11 Août 1914.

Il va disparaître au combat au Quesnoy en Santerre, dans la Somme le 30 Octobre 1914, son corps ne sera pas retrouvé. Sa mort sera reconnue, par jugement du tribunal du Mans le 1<sup>e</sup> Juin 1920 et transcrit à Saint Ouen, le 12 Juin 1920. Il laisse une jeune épouse avec deux enfants : une petite fille de 4 ans et 3 mois et un bébé de 6 mois, qui seront reconnus par jugement du 9 Décembre 1919, pupilles de la Nation.

#### **BRUNET Louis Clément (Disparu, le 31 Octobre 1914)**

(Louis Clément BRUNET n'est pas sur le monument de Saint Ouen, c'est son frère BRUNET Louis Alexandre, tué en 1915 qui y figure.)

Né 16 Décembre 1883, fils de BRUNET Louis et de CARTREAU Augustine, Clémence, agriculteurs à Saint Ouen en Belin. De la classe 1903, il fait son service au 151<sup>e</sup> RI du 16 Septembre 1904 au 23 Septembre 1905, un an seulement au nom de l'article 22 (Louis Clément à deux autres frères

de la classe 1898 et 1912). C'est un beau garçon de 1m62, châtain aux yeux bleus titulaire du certificat d'étude primaire. A 25 ans, il épouse le 15 Avril 1909, Augustine, Désirée JUSSAUME, cultivatrice, âgée de 19 ans. Leur première fille Clémence Augustine Désirée va naître à Chambron, le 28 Février 1910. Deux autres filles vont suivre : Camille Augustine le 6 Février 1911 et Alice Marie 28 Mai 1913.

Quand la guerre éclate, il rejoint en tant que réserviste le 117<sup>e</sup> RI, le 11 Août 1914. Et le 31 Octobre 1914, il disparaît dans la même fournaise que son camarade Lucien Huard, même classe, même régiment, même mort. Son corps ne sera jamais retrouvé, ni identifié. Il laisse derrière lui, une jeune femme de 25 ans avec trois enfants de 4 ans et 8 mois, 3 ans et 7 mois et 1 an et 5 mois.

#### **Situation au 29 Octobre 1914 :**

La course à la mer se termine, par les combats de la côte belge à Dixmude et la jonction avec les armées alliées en Flandres autour de la ville d'Ypres. La ligne de front est continue de la mer du Nord aux Vosges. Sur cette ligne de front le 4<sup>e</sup> CA du Général BOELLE, tient l'extrémité droite de la 2<sup>e</sup> Armée CASTELNAU, en liaison avec l'Armée MAUNOURY, dans le secteur Roye/Nesle. En face, Le XXI<sup>e</sup> CA allemand appartenant à la II<sup>e</sup> Armée BÜLOW. C'est le début du « grignotage » marqué par une

multitude de combats locaux très meurtriers.

Le 30 Octobre, le 317<sup>e</sup> RI est en réserve d'attaque pour la prise du village du Quesnoy-en-Santerre, 5 km au Nord Ouest de Roye, entre Damery et Bouchoir. Le village a été fortifié par les allemands. Un premier assaut est repoussé, s'ensuit une violente lutte des deux artilleries. C'est pendant ces tirs de destruction et de saturation que Lucien HUARD et Louis-Clément Brunet vont disparaître. Ils sont tout deux âgés de 31 ans.

#### **BRAULT Louis Albert**

**(Tué à l'ennemi, le 4 Novembre 1914)**

Né le 20 Avril 1892 à Saint Ouen en Belin, fils de BRAULT Jean Louis, cultivateur et de BOUDEVIN Anne, résidant à la Tuferière, près du Doué Muré. Louis a une sœur : Marie-Louise de deux ans son aînée, qui ne survivra pas à la mort de son frère et décédera le 9 Mars 1917. Les BRAULT sont originaires de Marigné et les BOUDEVIN d'Ecommoy. Louis est de la classe 1912, incorporé le 8 octobre 1913 au 160<sup>e</sup> RI, sous le matricule 6902, ainsi, quand la guerre est déclarée il fait partie de l'active.

Le 160<sup>e</sup> RI appartient à la 78<sup>e</sup> BDE / 39<sup>e</sup> DI / 20<sup>e</sup> CA, il est basé dans l'Est à Neuchâteau et à Toul. Le 1<sup>e</sup> Novembre 1914, Louis est affecté en renfort, à la 24<sup>e</sup> Cie du 360<sup>e</sup> RI. Sous le numéro matricule au corps 6902. Le 7 Novembre 1914, à 12 h dans la maison forestière du bois de Bouvigny, le Sous Lieutenant Emile BLANVARLES, officier de détail du 360<sup>e</sup> RI (Régiment de réserve du 160<sup>e</sup>) rédige l'acte de décès de Louis BRAULT, sur témoignages de Paul Alfred BAILLY, 26 ans, 2<sup>e</sup> Classe, 24<sup>e</sup> Cie du 360<sup>e</sup> RI et de Fernand Paul MOUDRY, 24 ans, 2<sup>e</sup> Classe, 24<sup>e</sup> Cie, 360<sup>e</sup> RI. « Louis a été tué à l'ennemi, le 4 Novembre 1914, vers 8 heures du matin, dans une tranchée près de la chapelle ND de Lorette ». L'avis est parvenu et retranscrit à Saint Ouen en Belin, le 3 Avril 1916 ! Dix-sept mois après... !

#### **Situation du 4 Novembre 1914 :**

Pendant la fin du mois d'Octobre, la bataille agite la vallée de Ablain-St. Nazaire à Souchez, au pied du plateau de ND de Lorette. Mais le sommet et la zone de la chapelle reste relativement tranquille. Les Allemands veulent reprendre la chapelle perdue à la mi Octobre et regroupent sur le plateau les 55<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> Régiments de réserve.

Le 1<sup>er</sup> Novembre, les allemands tentent un coup de main à l'aube sur la chapelle, après un violent bombardement de nuit, mais c'est un échec. Le 2 Novembre, une seconde attaque allemande est repoussée. Ils déclenchent alors un bombardement de destruction qui va durer cinq heures. Vers 21 Heures, les allemands attaquent, précédés d'un barrage de rupture et les français se replient hors des ruines.

Le 2 Novembre, le 360<sup>e</sup> RI qui vient d'arriver en première ligne reçoit l'ordre de reprendre les ruines de la chapelle. A 18h30, la 17<sup>e</sup> Cie du 360<sup>e</sup> pénètre



dans les ruines et en chasse les occupants. Dans la nuit de 3 au 4 Novembre, deux compagnies allemandes et des troupes du génie profitent d'un épais brouillard, pour ramper en silence vers la chapelle soumise à un pilonnage de mortier. Les troupes d'assaut restent cachées plusieurs heures.

A l'Aube du 4 Novembre (6h) un violent bombardement de tous calibres retourne tout le plateau ainsi que les ruines d'Ablain et de Carenny qui sont aux mains des français.

Au lever du jour, les fumées des explosions se mêlent au brouillard, limitant la vision à moins de 10 m.

A 8h, L'attaque d'infanterie jaillie du sol à quelques mètres de la chapelle, précédée de jets de grenades et de tirs croisés de mitrailleuses « Surpris, encerclés, les hommes qui l'occupent ne peuvent même pas tirer un coup de fusil. Quelques uns sont tués ou blessés, les autres fait prisonniers sans avoir le temps de se défendre, les autres encore se replient en désordre, entraînant avec eux, jusque sur la ligne de résistance leurs camarades qui se trouvent dans la tranchée intermédiaire. » (Témoignage du Capitaine J.JOUBERT).

Louis BRAULT a trouvé la mort dans cette tranchée intermédiaire, le 4 Novembre 1914, vers 8h15 du matin, il avait 24 ans.

## ROUILLARD HENRI

### (Mort de ses blessures à l'ennemi, le 31 Décembre 1914)

Né le 17 Septembre 1877 à Laigné en Belin. Fils de François ROUILLARD et de Victorine ou Victoire PAPILLON, cultivateurs à Laigné.

A l'âge de 24 ans, le 14 Juin 1902, il épouse Juliette Alexandrine GUILLARD, 22 ans cultivatrice au LEARD. Juliette est la fille de Louis Charles GUILLARD, cultivateur à la Grande Métairie, elle vient de perdre sa mère Françoise Augustine ROCHE le 23 Mars 1900. Le jeune couple s'installe au Léard.

Henri est de la classe 1897. En 1914, l'Armée Territoriale est mobilisée le 3<sup>e</sup> Jour, jusqu'à la classe 1893 inclus. Henri après avoir été 11 ans dans la réserve, est affecté à la 9<sup>e</sup> Compagnie du 28<sup>e</sup> Régiment d'infanterie Territoriale (28<sup>e</sup> RIT) avec le numéro matricule 1253. Au front, les territoriaux sont employés dans la zone des armées à l'entretien des routes, des voies ferrées et des cantonnements. Mais ils sont aussi utilisés dans la zone de combat, pour creuser les tranchées et les abris, assurer les corvées de ravitaillement en matériaux (tôles, piquets, barbelés, munitions...) et il arrive fréquemment qu'ils doivent en renfort, se battre sur la ligne de feu.

Le 28<sup>e</sup> RIT en Décembre 1914, est dans le secteur d'Arras, à la jonction du 33<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> CA. Il participe aux travaux de fortification des faubourgs Sud de la ville jusqu'à Beaurains (St. Sauveur et Ronville) ; Ce secteur est tenu par les régiments normands de la Manche (2<sup>e</sup>, 136<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> RI) Le 28<sup>e</sup> RIT est rattaché

en subsistance au 25<sup>e</sup> RI de Cherbourg (39<sup>e</sup> BDE/20<sup>e</sup> DI/10<sup>e</sup> CA).

Le 17 Décembre 1914, Henri est grièvement blessé par un éclat d'obus, il est évacué sur Habarcq, puis sur l'ambulance N°7 à Houvin-Houvigneul au Sud de Saint Pol en Ternoise où il meurt à l'âge de 37 ans, le 31 Décembre 1914 à 13H. Les témoins sont Prosper LEBOUC, 38 ans et Henri RATHOUIN, 34 ans, tous deux infirmiers militaires à la 5<sup>e</sup> Section de l'Ambulance N°7. L'avis de décès sera retranscrit à St. Ouen en Belin, le 16 Avril 1915.

### Situation du 17 Décembre 1914 :

Depuis le 11 Novembre 1914, tout le secteur Nord de la ville d'Arras est tenu par la 20<sup>e</sup> DI, commandée par le Général ANTHOINE. Le 15 Novembre arrive un contingent de renfort de jeunes soldats de la classe 1914, accompagnés de réservistes et de territoriaux (Henri est de ceux là). Les soldats du 25<sup>e</sup> RI, 225<sup>e</sup> RIR et du 28<sup>e</sup> RIT sont en cantonnement à Habarck, 15 km à l'Ouest d'Arras.

Le 25<sup>e</sup> RI est affecté au sous secteur de Ronville, faubourg d'Arras au Sud-Est de la gare le long de la route de Bapaume.

Le 17 Décembre, le commandement décide de lancer une terrible attaque sur tout le front tenu par les 21<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup> CA au Nord d'Arras, de ND de Lorette à Arras. Le 10<sup>e</sup> CA tenant la ville d'ARRAS. L'attaque du 10<sup>e</sup> CA à surtout concerné les deux régiments de Granville (2<sup>e</sup> RI) et de Saint-Lô (136<sup>e</sup> RI), mais toute la zone Ouest d'Arras, à la jonction du 33<sup>e</sup> CA et du 10<sup>e</sup> CA, où étaient engagés les territoriaux fut l'objet d'un terrible bombardement croisé par les batteries d'artillerie lourde ennemie positionnées au Nord sur les collines d'Artois (crêtes de Vimy à Roclincourt) et à l'Est, de Monchy le Preux à Neuville Vitasse. C'est dans cette zone que Henri ROUILLARD a été mortellement blessé à l'âge de 37 ans.

En plus des onze tués, laissant derrière eux : 7 orphelins, la commune de Saint Ouen en Belin déplore pour l'année 1914, au moins 7 blessés graves :

FOURNIGAULT Léon – Blessé par balle le 25 Septembre 1914. au fortin de Beauséjour

JOUANNEAU Constant – Blessé par éclat d'obus (E.O), le 5 Octobre 1914 à ?

PLESSIS Ferdinand – Commotion très grave, le 11 Octobre 1914 à ?

POUSSE Gustave – Troubles nerveux très graves, le ? à ?

FORTIER Léon-Auguste – Grièvement blessé le 18 Octobre 1914 à Monchy au Bois.

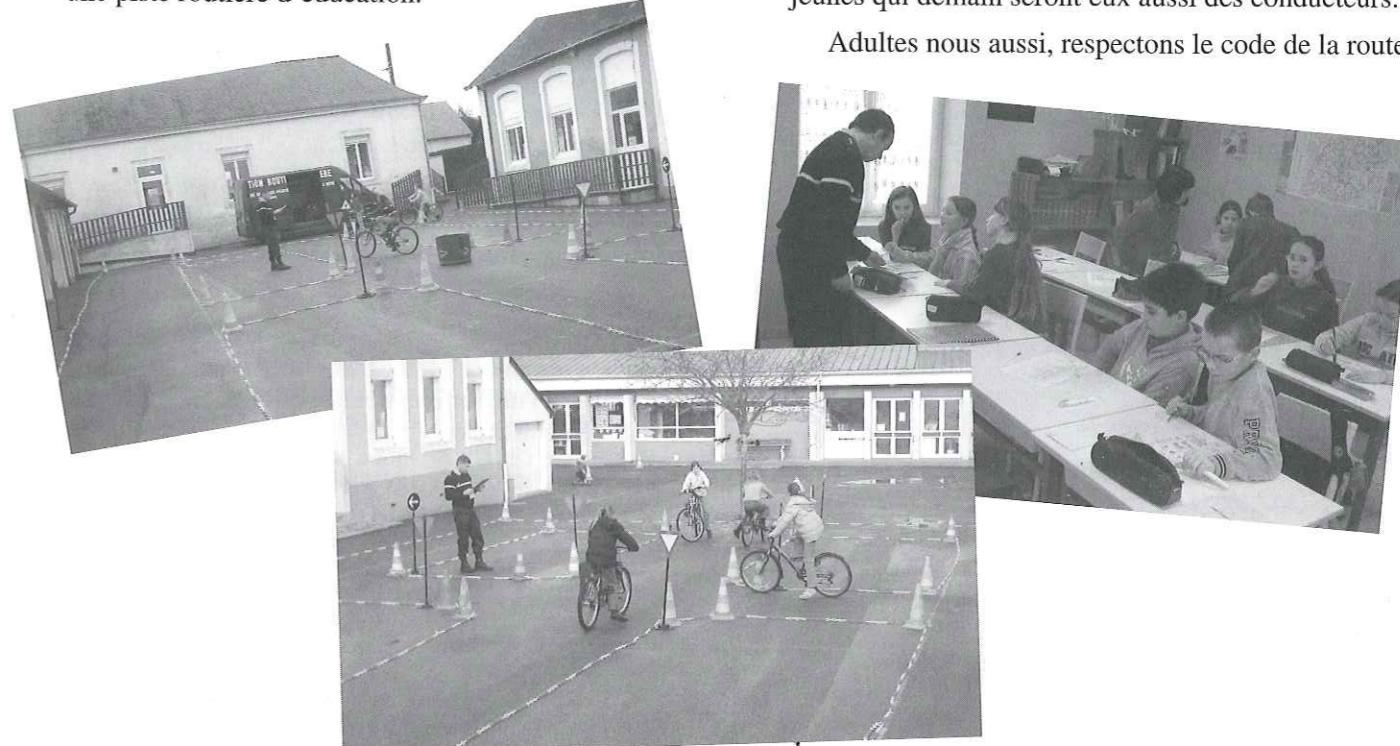
FOUCHER Albert – évacué pour troubles cardiaques graves en Octobre, décédé à St Ouen le 1<sup>er</sup> Novembre 1914.

LOISEAU Joseph-Baptiste – Blessé par éclats d'obus (E.O), le 11 Novembre 1914 à Zonnebeck (Belgique)

à suivre  
Jean Claude Desprez

## Prévention routière

La prévention routière et la gendarmerie organisent tous les ans pour nos élèves de CM2 à l'école Claire Fontaine, une initiation au code de la route, et mise en pratique sur une piste routière d'éducation.



Mini stage que nous encourageons par le versement d'une subvention annuelle à la prévention routière, afin de sensibiliser les jeunes aux problèmes de circulation. Ces jeunes qui demain seront eux aussi des conducteurs.

Adultes nous aussi, respectons le code de la route.

## Conseil d'École

Chers enfants et parents de l'école publique Claire Fontaine,

Comme chaque année, vous avez été invités à participer à l'élection des représentants de parents d'élèves. Celle-ci a eu lieu le 13 octobre dernier. Le taux de participation de 25 % est en nette baisse par rapport à l'année dernière (46 %). 8 parents (sur 16 sièges disponibles) ont donc été élus pour représenter la parole de l'ensemble des parents et enfants lors des 3 conseils d'école annuels (22 oct. 07, 17 mars 08 et 16 juin 08). Afin de vous permettre de faire part plus facilement de vos suggestions lors des conseils d'école, chaque parent élu est référent d'une classe. Vous pouvez donc aller le rencontrer pour l'informer de vos souhaits, projets et suggestions afin qu'il en fasse écho pendant ces rencontres.

Liste des parents référents :

Classes	Enseignants	Parents référents
Petite section maternelle	M <sup>me</sup> EVRARD	M <sup>me</sup> JUROSOVA
Moyenne et grande section maternelle	M <sup>me</sup> FRETIGNE	M <sup>me</sup> CADIX
Moyenne et grande section maternelle	M <sup>me</sup> BOURDAIS	M <sup>me</sup> PEROL
CP	M <sup>me</sup> MASSOT	M <sup>me</sup> PEREIRA
CE1	M <sup>me</sup> CHARPENTIER	M. JOURDAIN
CE2	M <sup>me</sup> GARCIA	M <sup>me</sup> SAGET-BAUDIN
CM1	M <sup>me</sup> SIMON	M <sup>me</sup> PERTEGAZ
CM2	M. BEUVIER	M <sup>me</sup> CHEVALLIER



## Saint-Ouen-en-Belin

### Amicale Laïque Saint-Ouen en Belin

L'assemblée générale de l'amicale laïque a élu son nouveau bureau le 5 octobre 2007.

C'est avec grand plaisir que nous accueillons huit nouveaux membres :

M<sup>me</sup> CHEVALLIER Magalie, M<sup>me</sup> COULEARD Delphine, M<sup>me</sup> CABEAU Laëtitia, M<sup>me</sup> JOURDAIN Cathy, M<sup>me</sup> CHARPENTIER Nathalie, M<sup>me</sup> MARCHAND Sandrine, M. SIMON Frédéric, M. BOURDAIS Pascal

Reste aussi les anciens membres :

M. CADIX Franck, M. GEORGES Pascal, M<sup>me</sup> MARTIN Claire

Le bureau est composé de la manière suivante :

Président d'honneur : M. PANNIER

Président : Y. CAILLIAU

Vice-Président : M. CHEVALIER

Secrétaire : S. MARCHAND

Vice-Secrétaire : L. CABEAU

Trésorière : F. TRANCHARD

Vice-Trésorier : S. THEVENOT



Nous ont quitté :  
M<sup>me</sup> BENDA et M<sup>me</sup> DESCHAMPS

L'amicale tient à les remercier de tous leurs efforts et du temps qu'elles ont consacré à l'association et aux enfants de l'école.

Certaines manifestations se sont révélées déficitaires ou trop lourdes à organiser : loto, pétanque, soirée dansante. C'est pourquoi, à l'unanimité, nous avons décidé de ne pas les reconduire cette année.

L'école ayant besoin de renouveler son matériel informatique, l'amicale a donc financé l'achat de cinq ordinateurs.

Meilleurs voeux à tous pour l'année 2008

### SIVOM Sud Ouest Belinois RESTAURANTS SCOLAIRES ST BIEZ - ST OUEN

En ce début d'année les membres du SIVOM et moi-même vous présentons nos vœux les meilleurs pour 2008.



C'est aussi l'occasion pour moi de remercier les bénévoles participant à l'élaboration des menus et à l'organisation du repas de Noël, ce qui demande beaucoup d'efforts pour satisfaire les enfants.

Je rappelle que le paiement des repas doit se faire dès réception de la facture et **au plus tard à la date indiquée sur celle-ci**. Le respect de cette simple règle évitera bien des malentendus.

D'avance merci et Bonne année à tous.

Le Président  
Olivier PANNIER

Les tarifs des repas à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 :  
Repas enfants : 2,85 € tarif réduit : 2,60 €  
Repas adulte : 4,50 €

### Supporters Tango ST OUEN – ST BIEZ

Merci à tous, entraîneurs, encadrants et arbitres qui nous aident dans l'organisation des manifestations.

2008 sera une année importante pour le club, puisque nous allons fêter les 40 ans du club le 28 juin ainsi que l'inauguration des nouveaux équipements de St Ouen.

Tous ceux qui ont participé à la vie du club à un moment pendant les 40 années sont invités à cette journée, ils pourront s'inscrire auprès des membres du bureau.

**Date à retenir :** 16 février 2008 - Choucroute  
8 mai 2008 - Tournoi inter-quartier  
28 juin 2008 - 40 ans du Club

Tous les dirigeantss, joueuses, joueurs vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2008.

#### Composition du bureau :

Président : Didier Loiseau

Vice-président : Patrick Foucher

Secrétaire : Catherine Cahoreau

Trésorier : Michel Landreau

Trésorier Adjoint : Emmanuel Loiseau

Membres Bureau :

Sandrine Bône, Virginie Palatre, Gilbert Galbrun, Jérôme Dorizon, Stéphane Jacquet, Stéphane Tranchard, Bernard Gaignon, Philippe André, Romain Pousse, David Muller.



## USSOB St Ouen / St Biez

Cette nouvelle année qui s'annonce est pour moi l'occasion de faire le point sur la vie du club. C'est une année difficile dans la vie du club, puisque nous devons faire cohabiter l'ensemble de nos licenciés sur un terrain et 2 vestiaires à St Biez, mais chacun le comprend, car la saison prochaine nous aurons des équipements neuf à St Ouen qui nous permettront de mieux accueillir tous ceux qui veulent pratiquer le football.

J'en profite pour remercier les 2 communes pour leurs investissements matériels, terrains, vestiaires qui vont nous doter des infrastructures nécessaires pour le nombre de licenciés du club.

Avoir des équipements, des licenciés c'est bien, mais il faut aussi des dirigeants, des bénévoles, des entraîneurs pour que le tout fonctionne. Je tiens à remercier tous ceux qui s'investissent dans le club, notamment les jeunes : Wilfried Charpentier, Pierre Monin, Romain Galbrun, Anthony Hureau, David Fournier, Jean-Baptiste Bertrand qui viennent le mercredi ou le week-end prêter main forte pour entraîner ou arbitrer les matchs. Objectifs saison :



Équipe A : Dirigée par Patrick Foucher a du mal à se remettre de la descente de 1<sup>re</sup> division. Elle doit se remettre en cause rapidement pour retrouver des résultats.

Équipe B : Responsable Pascal Houdayer ; après une saison réussie qui l'a vu terminer 1<sup>re</sup> et monter en 3<sup>e</sup> division, cette saison est plus difficile mais il manque peu de choses pour accrocher des résultats.

Équipe C : Encadrée par Romain Pousse et Christian Landais un manque de résultat qui résulte d'un effectif un peu juste.

Équipe Féminine : Entraînée par Philippe Charpentier, elle joue cette saison en régionale sur le terrain de Requeil, et j'en profite pour remercier le club et la mairie de Requeil pour le prêt de leur terrain.



Les jeunes toujours plus nombreux nous font espérer un avenir encourageant pour notre club et communes à nous de bien les éduquer pour en faire des adultes responsables. Pour celà je fais confiance à Stéphane Tranchard et toute son équipe ainsi que les parents qui s'investissent.



Je voudrais remercier les artisans, commerçants, sponsors qui nous soutiennent activement ainsi que le club des supporters par ses animations et récompenses dynamise la vie du club. Merci à tous, entraîneurs, encadrants et arbitres qui nous aident dans l'organisation des manifestations.

Mais avant de finir, 2008 est c'est une année importante pour le club, puisque nous allons fêter les 40 ans du club le 28 juin ainsi que l'inauguration des nouveaux équipements de St Ouen.

Tous ceux qui ont participé à la vie du club à un moment pendant les 40 années sont invités à cette journée, ils pourront s'inscrire auprès des membres du bureau.

**Date à retenir :** 16 février 2008 - Choucroute  
8 mai 2008 - Tournoi inter-quartier  
28 juin 2008 - 40 ans du Club

Tous les dirigeantss, joueuses, joueurs vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2008

#### Composition du bureau :

Président : Didier Loiseau

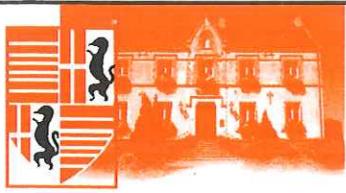
Vice-président : Patrick Foucher

Secrétaire : Catherine Cahoreau

Trésorier : Michel Landreau

Trésorier Adjoint : Emmanuel Loiseau  
Membres Bureau : Sandrine Bône, Virginie Palatre, Gilbert Galbrun, Jérôme Dorizon, Stéphane Jacquet, Stéphane Tranchard, Bernard Gaignon, Philippe André, Romain Pousse, David Muller.

Le Président  
Didier Loiseau



## Saint-Ouen-en-Belin

### Association Quad Rando 72

Amateurs de quad sur piste, rejoignez-nous sur le terrain des Tracto-Cross de Laigné en Belin où nous sommes une vingtaine d'adhérents à pratiquer notre passion dans un esprit de sportivité et de convivialité. Pas de compétition, que du loisir !

Quad Rando 72 ne fait pas de location de quads. Pour devenir adhérent, vous devez posséder un quad équipé d'un coupe circuit et de nerf-bars, une licence UFOLEP (en vente au club) et cotiser une adhésion annuelle à notre association.

Nous sommes ouverts environ deux samedis sur quatre.



Les dates d'ouverture sont consultables sur notre site internet [www.quadrando72.com](http://www.quadrando72.com)

Pour tout autre renseignement :

M. Daniel Avrillon

Tél. 02 43 87 48 55 (HR) - Port. 06 87 67 71 20 (WE)

### PKA PRIOUL KARTING ASSOCIATION

Comme chaque année depuis 4 ans maintenant, le Team PKA vous adresse tous ses voeux pour cette année 2008 qui s'annonce.

Pour notre association, l'année 2007 a marqué une étape significative quant aux objectifs et résultats obtenus. Ainsi, nous engageons désormais notre équipe sous le nom de « St OUEN en BELIN / PIER 21 », reprenant le nom de notre commune et de notre principal sponsor, que nous tenons à associer à nos résultats.

Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes 8<sup>e</sup> du classement général (sur 36 équipes) du Championnat de France d'Endurance de Karting Division 2, après les courses de LAVELANET (Ariège), du MANS et de MER (Loir et Cher) et alors qu'il reste une course à VALENCE dans la Drôme ( 26 ).

Nous avons également participé à nos 2<sup>e</sup> 24 Heures du Mans les 1 & 2 Septembre 2007, toujours associés à nos amis de Vendée, mais les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances. Suite à de multiples soucis mécaniques, nous n'avons pu faire mieux que 29<sup>e</sup> sur 36, soit moins bien que l'année précédente où nous avions fini 27<sup>e</sup>.



Tous nos résultats peuvent d'ailleurs être consultés sur le site « euro-endurance.com », à la rubrique News.

Depuis l'année dernière, notre fille Anaïs court également en Challenge Minarelli, où elle s'est qualifiée pour la finale nationale, terminant 25<sup>e</sup> sur 31, ainsi qu'à une course d'endurance de 3 heures à Ancenis.

Par contre, elle n'a pas pu participer au Championnat de France Féminin par manque de budget.

Puisque l'on parle finances, je remercie tous nos partenaires et sponsors, parmi lesquels la société REIP / PIER 21 bien sûr, mais aussi la mairie de St Ouen en Belin et M. André ROCHER et les membres du comité du Comice Agricole de St Ouen qui nous ont accordé une aide également.

Enfin, nous allons mettre cet hiver à profit pour rechercher de nouveaux partenaires, car outre les championnats dans lesquels nous espérons pouvoir nous réengager, nous avons la volonté de participer à nouveau aux 24 Heures du Mans, mais cette fois-ci sous notre propre nom et celui de la commune de St OUEN en BELIN, et espérons qu'Anaïs pourra également s'inscrire au Championnat de France Féminin.

Nous sommes toujours à la disposition des personnes qui souhaiteraient se renseigner sur la pratique du karting et sommes prêts à aider ceux, et celles, qui voudraient se lancer dans cette discipline exaltante, n'hésitez pas à nous joindre au 08.75.90.04.35 ou à nous laisser un message à : [team.pka@gmail.com](mailto:team.pka@gmail.com)

Je terminerai enfin en vous réitérant tous nos voeux de bonheur, de santé et de réussite pour 2008.

Cordialement

Dominique PRIOUL,  
Président de l'Association PKA

### Les aînés ruraux

Les aînés ruraux organisent souvent des activités où les adhérents peuvent se rencontrer dans une ambiance conviviale et ludique, rompre l'isolement est notre principal objectif.

Tous les quinze jours réunion au restaurant scolaire : belote, manille, triomino, scrabble, rubikube font de nous des adeptes.

Le dernier lundi de chaque mois, en collaboration avec St Biez, nous organisons une marche. Une vingtaine de personnes y participent n'hésitez pas à venir nous y rejoindre l'ambiance est bonne. « Jeunes retraités, vous serez les bienvenus ».

Une grande pensée pour ceux qui nous ont quittés. Merci à M. le maire et à son conseil pour la subvention qu'ils nous allouent. Et surtout bonne et heureuse année à tous.

Merci les retraités



#### Bureau actuel

Président : William Corvasier

1<sup>re</sup> Vice-présidente : Raymonde Baudry

2<sup>e</sup> Vice-président : Pierre Leclou

Trésorière : Ginette Gachons

Trésorière adj. : Collette Maillard

Secrétaire : Marie-Thérèse Pasquier

Secré. adj. : Sylvianne Corvaise

#### Nos activités pour 2008

Assemblée générale : 9 janvier

Thé dansant : 9 mars

Loto : 13 avril



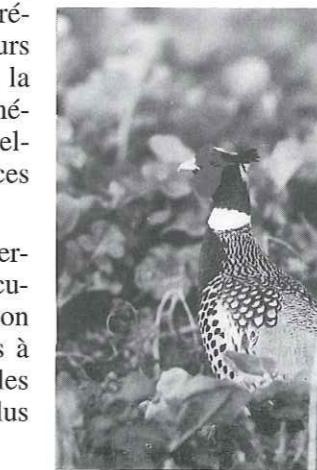
### L'amicale des chasseurs du Belinois

L'amicale des chasseurs est passé de 25 à 27 sociétaires pour la saison 2007-2008. Puisqu'elle a vu l'entrée de deux nouveaux chasseurs résidant hors commune. Avec une extension de sa surface de près de 100 ha en majeure partie au sud-est de la commune ainsi que sur la commune de Laigné et St Biez en Belin en limite de notre commune.

Le Gic Faisans

Lors de l'assemblée générale du Gic du Polmois regroupant les communes de St Ouen, St Biez, Chateau l'hermitage, Requeil, Pontvallain, Yvré le Polin, Oizé, Parigné le Polin, l'ensemble des représentants des sociétés de chasse ou chasseurs individuels ont émis un avis favorable à la création du Gic (Groupement d'intérêt Cynégétique) du faisan afin de retrouver et développer le faisan sauvage sur l'ensemble de ces dites communes.

- un travail important nous attend concernant la lutte contre les prédateurs, en particulier les renards, qu'il nous faudra détruire non seulement pendant l'intersaison de mars à septembre comme nous le faisons pendant les années précédentes, mais de façon encore plus intensive pour les années à venir.



Lors de battues hors période de chasse, 8 renards ont été tués pour 3 sorties cette année.

Je tiens à remercier les personnes qui se joignent à nous en battues, qui ne sont pas en mesure de réaliser des battues, que leur faible effectifs et pour certains par leurs aides financière.

Remerciement également à l'association du comice pour leur don qui nous permettra de réaliser des chasses aux prédateurs supplémentaires.

Je vous invite à retenir la date du 22 novembre pour son traditionnel couscous.

L'amicale des chasseurs vous souhaite ses meilleurs voeux pour l'année 2008.

Le Bureau : Président : Fournier Didier  
Vice président : Trouillard Pascal  
Trésorier : Fouassier Frédéric  
Trésorier adj. : Davoine Dominique  
Secrétaire : Launay Dominique  
Secrétaire adj. : Pousse Romain  
Membres : André Maurice, Ragueneau Jean-Marie, Ragueneau Denis, Gervel Philippe.



## Saint-Ouen-en-Belin

### Familles Rurales SAINT OUEN EN BELIN – SAINT BIEZ EN BELIN

#### L'accueil Périscolaire

Dès septembre l'accueil périscolaire de St Ouen a repris son activité de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30.

A St Ouen, nous comptions 42 familles qui bénéficient de ce service (soit 61 enfants).



activités manuelles ou bien des jeux de société.

Quelques activités proposées cette année : bougeoirs de Noël pour décorer les tables du repas de Noël, cadres marins, porte-CD etc.

Et l'année scolaire se conclut par une journée inter-périscolaire avec les accueils d'Ecommoy, St Biez et Marigné Laillé où les enfants se rencontrent dans de grands jeux.

#### C.L.S.H et les séjours

Un petit rappel "ensoleillé".ou presque !

**- Le centre :** du lundi 2 aout au vendredi 24 aout à l'école Claire Fontaine de St Ouen en Belin. L'évolution constante des effectifs au centre de loisirs (40 enfants de moyenne par semaine) montre la qualité de réflexion et d'animation de l'Association Familles Rurales –St Ouen – St Biez en Belin. Un thème choisi par semaine. (les sorties : piscine, Papéa, forêt etc.)

En effet, l'équipe d'animation, bien accompagnée par l'équipe de bénévoles à montrer tout son dynamisme et ses compétences afin de répondre aux attentes des enfants et des familles.

**- Les séjours :** du lundi 30 juillet au vendredi 17 aout à La Flèche puis à Moncé.

3 semaines autour de l'escalade, tir à l'Arc, Rollers, cheval etc. La satisfaction exprimée par les parents et les enfants prouve que l'Association a mené à bien cette action communautaire.



Les bénévoles et l'équipe d'animation remercient les enseignants et la municipalité pour la mise à disposition des locaux scolaires.

#### Actions communes Familles Rurales St Ouen-St Biez, Ecommoy, Marigné-Laillé :

- Multi-accueil : de 3 mois à 3 ans à Ecommoy.
- Petites vacances : C.L.S.H. pour les enfants de 3 à 12 ans, à Ecommoy.
- Mercredi Loisirs : 7h30 à 18h30 à Ecommoy
- Ener jeunes : 13h45 à 15h45 salle Audonienne le mercredi Pour tout renseignements au 02 43 42 67 36

#### Gym-Douce

16 participants ont commencé leurs efforts depuis le lundi 24 septembre 2007. Les cours sont toujours assurés par PAPIN David, dans la bonne humeur.

Il est toujours possible de s'inscrire ou de découvrir en venant un lundi de 10h30 à 11h30.

#### Gym Enfant

Pas de gym ou danse cette année pour les enfants et ados faute de professeur, une demande pour ce poste pourrait déposée à l'A.N.P.E du Miroir en avril/mai 2008 , si des familles sont intéressées par la reprise de l'activité.

#### Cinéma

Toujours là pour vous distraire(L'invité – Ratatouille – La Môme etc.) Quelques titres de films visionnés à la salle, cette année.

Rappel des dates de séances dans le calendrier municipal. Tarifs 3€40. pour les adhérents, 4€60 pour les non-adhérents.

#### Théâtre

Le samedi 26 janvier 2008 la troupe Art'ycole d'Ecommoy vous proposera la première de son nouveau spectacle : une comédie de Paul Cote, un bon divertissement convivial.



#### Atelier Théâtre 2007-2008

11 Participants de 9/15 ans.

Encadrement : Stéphanie MARIE.

Mise en scène de la pièce Marie Des Grenouilles de Jean Claude Grimberg, conte philosophique sur le thème de la guerre, de la paix, de la démocratie et de la dictature : à partir de 7 ans.

Répétitions tous les quinze jours au domicile de Stéphanie Marie ou dans la salle de psychomotricité de l'école Claire-Fontaine.

Représentation, à l'Audonienne, le samedi 7 juin 2008.

Possibilité de présenter la pièce devant les élèves de l'école primaire, un samedi matin.



#### Yoga

Depuis la mi-septembre l'atelier Yoga a repris chaque mardi à partir de 20h30 à l'Audonienne.

A la recherche de l'Harmonie, la rencontre avec le Yoga est une opportunité à saisir !

Bien qu'il ait sa source dans la pensée traditionnelle de l'Inde, il s'agit d'une véritable science de l'homme offrant une réponse parfaitement adaptée aux besoins de notre temps.

La posture, la respiration, la détente sont les moyens proposés afin de retrouver la liberté du geste, l'étonnement devant la vie, le plaisir de la santé, une présence à soi-même...

Il reste encore quelques places pour + d'information contacter Marie-Cécile au 02.43.87.49.52

#### Bourses aux Vêtements et Puériculture

Elle a toujours lieu deux fois par an.

- Une début Mars 2008
- Une début Octobre 2008

La difficulté pour les bénévoles d'être présents sur deux jours nous a incité à changer l'organisation. C'est pourquoi dès la première Bourse de Printemps, nous souhaitons la mettre en application. Vous venez vous inscrire nous vous louons une ou plusieurs tables, et vous vendez, sans intermédiaire, vos articles et votre matériel.



La table : 5 €

Vente de boissons et de gâteaux, vous serons proposé lors de cette journée.

#### Bourse aux Jouets

Sur le même modèle que la Bourse aux vêtements, mais que pour les jouets et jeux en fin d'année (la date est à définir).

L'Association Familles Rurales, remercie la Mairie pour la Subvention annuelle accordée, ainsi que celle exceptionnelle de cette année.

#### Envie de Discuter ou de vous Divertir ?

Familles Rurales association de Soutien à Domicile crée le réseau de bénévoles voisineurs : ce sont des bénévoles formés qui se proposent de rendre visite aux personnes seules et isolées. Une bénévole voisine de votre commune est disponible pour vous rendre visite. Vous pourrez discuter, vous promener, jouer, avoir la lecture du journal, etc. Si vous souhaitez bénéficier de ces visites gratuites ou devenir bénévole voisine,appelez Familles Rurales au 02 43 39 75 00 et demandez Amélie LOUVEL, chargée de l'animation sociale.

#### Soutien-maintien à Domicile !

Peu importe l'appellation, ce qui est important est de vivre chez soi, le plus longtemps possible.

Aujourd'hui une multitude de services permettent de répondre à ce souhait :

- l'Aide à domicile : pour l'entretien de la maison l'aide à la toilette faire ou accompagner pour « faire les courses » aider ou faire la cuisine etc.
- le portage des repas à domicile : M<sup>me</sup> LÉPINAY d'Yvré le Pôlin intervient sur notre commune « le panier servi ».
- Présence verte – système de sécurité, d'appel au secours
- Les Voisineurs ou Visiteurs
- L'aménagement de l'habitation si nécessaire (salle d'eau ou autre) pour des travaux importants, des aides financières sont possibles, contacter : vos mutuelles ; vos caisses de retraite complémentaires ; l'ANAH
- l'APA : En cas de perte d'autonomie, une aide personnalisée d'autonomie peut être envisagée.

Il est vrai que ces services ont un coût, s'informer, se renseigner n'engage à rien mais peut permettre la mise en place d'une aide adaptée à chaque situation pour une durée déterminée ou indéterminée voire exceptionnelle.

Que les caisses de :

- retraite principale
- retraite complémentaire,
- les mutuelles assurent parfois pour un temps plus ou moins long une aide qui permet le retour à la maison après une hospitalisation.

Toutes ces caisses sont à solliciter.

Les infos, les aides, vous les trouverez près de l'Association FAMILLES RURALES :

Service soins « soutien à domicile » :

M<sup>me</sup> E. BOULIDARD 02 43 42 31 55

M<sup>me</sup> M. BONNIN - 02 43 87 46 40

M<sup>me</sup> S. VAUPRÉ - 02 43 87 45 97



## Saint-Ouen-en-Belin

### Le CLIC CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION

#### Le bilan du forum « Mieux Vivre son Age »

Le C.L.I.C. Sud Est a organisé, en partenariat avec la Commune d'Ecommoy, la Communauté de Communes de l'Orée Bercé Belinois, la MSA et les Aînés Ruraux, un forum dédié au vieillissement. Il s'est déroulé le 6 novembre 2007 à la salle polyvalente d'Ecommoy. Il s'agissait de rassembler sur un même lieu des professionnels, des associations concernés par l'avancée en âge : services de maintien à domicile, d'aménagement et d'adaptation du logement, associations de prévention, d'aide aux aidants, un réseau d'aide pour les déficients visuels (Réseau Basse Vision)...

Par exemple, exercice physique pour personne à mobilité réduite :



#### CCAS

Comme chaque année, le repas des Aînés s'est déroulé dans une ambiance festive. Nous étions heureux d'accueillir de nouveaux membres qui ont apprécié le menu et de pouvoir danser la fin de la soirée.

Ce même jour, la batterie fanfare d'Ecommoy et l'Harmonie de Marigné-Laillé, nous ont permis par leur aubade de nous "évader". Nous les écoutons toujours avec plaisir, merci à eux.

En cette fin d'année, les membres du C.C.A.S. rendront visite comme les années précédentes aux personnes hospitalisées dont nous sommes informés ainsi qu'aux personnes qui ont plus de 80 ans.

Le Maire-Adjoint, Responsable du CCAS  
Maguy BONNIN



## Stanca-St Ouen - Amitiés

Les dernières nouvelles de nos amis roumains du village de Stanca (proche de Braïla).

Nous avons pour des raisons d'une météo excessive chaleur et pluie dévastatrice, des routes impraticables, région dévastée, annulé le voyage...

Suite à notre demande près de Mioara, l'institutrice, nous a fortement déconseillé de venir. Le travail ne manquait pas aux habitants sans que nous en rajoutions par notre présence (ex : 50 villages sans électricité...). Aux dernières nouvelles la neige a pris la relève le 22 octobre (très tôt)

#### Diverses infos

- un plan de lutte contre la mendicité fait fuir les Roums (gitans). Les Roums sont estimés à 2,5 % de la population.

- le travail pour les citoyens de l'Union Européenne Paul Pacuraru ministre du Travail a déclaré que la Roumanie a libéralisé l'accès au marché du travail pour tous les citoyens de l'Union Européenne y compris les pays ayant imposé aux citoyens roumains des restrictions dans ce sens. À son avis les citoyens de l'Union Européenne "n'envahiront pas" le marché roumain et imposer des restrictions aurait eu pour seul résultat de créer des tensions inutiles entre les roumains et les autres pays membres de l'Union.

Le commissaire européen Vladimir Spidia a félicité le gouvernement de Bucarest, il a souligné que l'exécutif européen soutenait la libre circulation, des personnes et particulièrement celle des ouvriers.

Des citoyens en provenance de 98 pays du monde entier travaillent légalement en Roumanie sur la base d'un permis de travail.

Travaillent actuellement en Roumanie des citoyens de Turquie 2458 personnes, de Chine 1414, de Moldavie 1358, de France 468, d'Allemagne 412, d'Italie 247, Grèce 164, Autriche 152, Liban 145, dans les domaines du commerce, production, services, banque, construction, culturel/sportif, transport, télécommunications.

Message de Mioara, responsable de l'école et notre relais près du village.

*"Je suis maître de l'école avec les classes 1 et 2 du village de Stanca. Cette année 2007-2008, je travaille avec un effectif de 15 élèves.*

*À la maternelle, ma collègue travaille avec un effectif de 18 pré-écoliers.*

*Notre travail est assez difficile mais en même temps très agréable, il suppose un grand volume d'effort tant de la part du maître que de la part des élèves.*

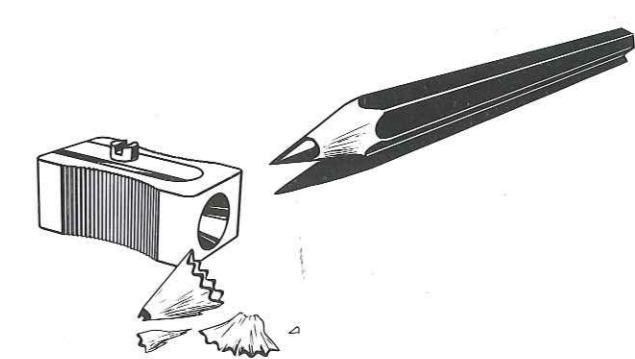
*Grâce à l'aide de l'association Stanca-St Ouen Amitiés et ma contribution personnelle, j'ai réussi l'achat des bureaux pour les élèves. Ci-joint la photographie qui vous représente la joie de tous d'avoir de meilleures conditions de travail.*

*Nous vous remercions pour l'aide apportée à notre école."*

Mioara

En souhaitant qu'il nous soit possible de revoir Stanca l'année prochaine et de poursuivre le soutien que notre association a pris dans l'engagement de faire suivant les besoins exprimés par ce village qui a été attribué à St Ouen après la révolution (1999)

Simonne Goualard





## Saint-Ouen-en-Belin

### YNES



Depuis l'automne 2005, Saint Ouen en Belin est le siège de l'association Yoga et Nature pour l'Equilibre et la Santé dont les buts sont :

Favoriser le développement de l'épanouissement de la personne et des relations humaines à travers :

La promotion de l'étude, de l'initiation et de la transmission du Yoga,

Le développement de la connaissance de la nature par une approche issues de la tradition, les sciences, et l'expérience sensible, l'ouverture et l'échange avec d'autres domaines en faveur de la santé et de l'équilibre.

Les actions d'YNES sont tournées vers tous ceux qui sont intéressés par :

une meilleure santé, libérer des tensions, développer une attitude de prévention, mieux se connaître, développer ses potentiels, améliorer la relation à soi-même et aux autres...

### AFA ANIMATIONS FESTIVITÉS AUDONIENNES

Notre association a pour but d'organiser des manifestations afin d'animer, de dynamiser notre village. Les bénéfices réalisés servent à acheter du matériel ou à participer à des projets dans le but d'améliorer la vie des habitants au sein de notre commune (ex : illuminations, matériels pour la salle...).

Et si vous avez des idées, des souhaits, cela nous intéresse, merci de nous les transmettre (soit en contactant un membre de l'association, soit en déposant un courrier dans la boîte aux lettres à la Mairie, soit tout simplement en venant nous rejoindre dans l'association).

En 2007, nous avons organisé un loto, un bric à brac, une marche rallye (avec l'aide des autres associations de la commune), une soirée marmite sarthoise. Ce fut une réussite grâce au dynamisme des membres de l'association (Monsieur ALLARD Jean-Michel, Président, Monsieur RIOUS Adolphe, vice-président, Madame PASQUIER Séverine, Secrétaire, Madame METAYER Laure, Secrétaire-adjointe, Monsieur TROUILLARD Patrick, Trésorier, Monsieur PRUNIER Lionel, Trésorier-adjoint, Monsieur CHALIGNE Thierry, Madame CHASSEGUET Patricia, Madame CONSTANT Dominique, Monsieur SIMON Loïc, Monsieur PASQUIER Laurent, J.-Marie MARCEL et Madame TILLY Virginie, membres) et à leur implication, mais aussi grâce à la participation des Audoniens et des Audoniennes, que nous remercions sincèrement.

A ce jour, notre bureau n'a pas été réélu.

Jusqu'alors, dans le cadre d'ateliers ou stages et à partir de leurs intérêts, formation et expérience :

M-Cécile enseigne le yoga dans le cadre d'ateliers et stages (dont 1 atelier à St Ouen, cf. article de l'association Familles Rurales)

Claire propose une découverte de la botanique (reconnaissance, récolte, préparations culinaires, connaissance des vertus des plantes...),

Stéphanie initie aux techniques non thérapeutiques de massage.

En projet pour 2008 : l'organisation d'ateliers « Ayurveda, Yoga et Santé » qui se dérouleront sur 2 WE (8 et 9 mars puis à l'automne). Ceux-ci seront animés par :

Eveline Mathelet, praticien en santé selon l'(ayurveda (formation IEEV) et professeur de Yoga

Frédérique Martinet, professeur de yoga et formatrice de professeurs de yoga.

Contacts :

Tél. 02 43 87 49 58 - asso.ynes@laposte.net



D'autre part, pour vos soirées repas, des tables, bancs et chaises sont à votre disposition ainsi que 2 stands buvette de 10 m<sup>2</sup> chacun.

#### Tarifs :

Table + 2 bancs : 5 €

Table + 8 chaises : 5 €

Buvette : 75 €

Table : 2,50 €

Banc : 1,25 €

Pour tous renseignements, contactez :  
Mme RIOUS au 02 43 47 31 77 ou  
M. PENARD au 02 43 87 75 89.

#### Projet des activités 2008

Loto : samedi 23 février 2008

Bric à brac : lundi 14 juillet 2008

Soirée marmite sarthoise : samedi 25 octobre 2008

Bonne année et bonne santé à tous.

## Fleurissement



Comme chaque année, le jury est passé pour la notation des maisons fleuries

Malgré un temps pluvieux la visite a eu lieu.

Bourg et Campagne

La floraison n'était pas à son maximum pour certaines espèces. Alors la notation qui a été donnée ce jour là n'aurait pas été la même si nous étions passés fin août. La date est retenue à l'avance, suivant la disponibilité du jury composé de personnes habitants Laigné en Belin, Requeil, Yvré le Polin. Qu'ils soient remerciés pour ce travail qui n'est pas facile.

Quand au jury régional, son passage dans notre commune a eu lieu le 23 juillet avec un résultat positif, nous conservons notre fleur.

Nous avions annoncé sur le dernier bulletin qu'une plantation d'arbustes serait réalisée route de L'Aunay. Comme vous l'avez constaté, ce sont des fleurs sauvages qui ont été semées et au vu du résultat l'expérience sera reconduite.

Merci à tous nos bénévoles de la commission fleurissement et aux employés communaux pour le travail effectué, ainsi qu'à vous tous pour votre participation à l'embellissement de notre commune. Si vous êtes intéressés par ce thème nous accepterons votre candidature au sein de la commission.

Le Maire Adjoint,  
André ROCHER



### Maisons avec jardin visible de la rue Balcons ou Terrasse

- 1 FREY René - 2, rue de la Chapellerie
- 2 CHABLE Roger - 3, place d'Avelion
- 3 BIZOT Daniel - 13, route de la Poissonnière
- 4 FROGER Jacques - 6, route de la Rouziere
- 5 SAMSON Maurice - 1, place d'Averton
- 6 CAHOREAU Kleber - 25, rue St Mamert
- 7 PASQUIER Rémy - 14, route de la Forge
- 8 LECHAT Serge - 5, route de l'Aunay
- 8 BOULARD Yves - 12, route des 3 Maillets
- 9 BOULARD Sylvère - 5, place d'Avelion
- 9 PASQUIER Laurent - 13, route de Rouzière
- 9 POUSSÉ Bernard - 7, route de la Poissonnière
- 10 BOULARD J.-Claude - 13, rue de la Forge

#### Campagne

- 1 M. & Mme LANGLAIS Alain - L'Orgerie
- 2 M. & Mme VAUPRÉ Bernard - La Fuie
- 3 M. & Mme PENARD - CONSTANT - Mon y Clos
- 4 M. & Mme POUSSÉ René - Les Lauriers
- 5 M. & Mme HESNAULT Jean-Marie  
8, route de la Tuffière
- 6 M. MARCEL Jean-Marie - Les Devants
- 7 M. & Mme LANDAIS Denis - 9, route de l'Epine
- 8 Mme GORGET Monique - Les Rosiers
- 9 M. BRIERE Philippe - La Bretonnière
- 10 M. & Mme BONE Patrice - Le Grand Reuchou

### Maisons où seuls fenêtres et murs peuvent être fleuris

- 1 M. & Mme PERRIN Yves - 3, rue de la Forge
- 2 M. & Mme FONTAINE Daniel  
3, place des Comtes de Belin

